

République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL du 8 mars 2011

**N° CS 2010- Définition et mise en œuvre des aménagements écologiques
et pédagogiques des jardins de la Maison du Parc**

L'an deux mille onze, le huit mars à 18 heures 30 à Jaujac, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni à nouveau suite à une premier Comité ; le huit mars à 17h30 qui n'a pas recueilli le quorum, avec le même ordre du jour sans obligation de quorum, sous la Présidence de Monsieur Franck BRECHON,

Nombre de voix en exercice : 292 Nombre de voix présentes et représentées : 133 Nombre de suffrages exprimés : 133 VOTES : Pour : 133 Contre : 0 Abstention : 0 Date de convocation : 23 février 2011	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u> <u>Transmis par ACTE le :</u> <u>AR N°: 007-250702388-</u>
---	---

Délégués à titre délibératif :

Délégués de la Région :

Présents : Sabine BUIS, Marie- Christine GIT, Olivier KELLER, Véronique ROUSSELLE,

Représentés : Fatiha BENAHMED, Mathieu DARNAUD, Hervé SAULIGNAC

Absents: Pascal BONNETAIN, Christian GRANGIS, Michel GREGOIRE, François JACQUART, Valérie MALAVIELLE, Marie Pierre MOUTON.

Délégués du Département :

Présents : BRUCHET Gérard, UGHETTO Laurent, WEISS Maurice,

Représentés : BONIN Bernard, CHANTRE Michel, TERRASSE Pascal,

Excusés : BOLOMEY Marc, FINIELS Martine, LESPINASSE Eric, L' HERMINIER Raoul, MANIFACIER Jean-Paul, SERRE Laëticia, TESTON Michel,

Absents: ALEXANDRE Jacques, CHAMPEL Marc, CONSTANT Jean-Pierre, DURAND Jean-Roger, GENEST Jacques, PERRIER Bernard.

Délégués des Communes :

Présents : BERTONCELLO Eric (AJOUX), BERTHINIER Jean-Claude (ASPERJOC), ECHARD Hugues (LES ASSIONS), CHOUISNARD Jean-Claude (ASTET), AUDIBERT André (BEAUMONT), CHAMPEL Thierry (BORNE), MAISTRE Gilles (COUX), SARRAZIN Jean Paul (CREYSSEILLES), PEYRARD Daniel (DESAIGNES), ALLAIN Dominique (DUNIERE), TAULEIGNE Luc (FABRAS), PALADEL Christian (FAUGERES), CHAMBON Annie (FONS), CAYRIER Arlette (GENESTELLE), CRAMMER Jacques (GLUIRAS), DEVES Sylvie (GRAVIERES), TITECAT Kévin (JOANNAS), TEYSSIER Robert (LABASTIDE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), COURT Roland (LACHAPELLE/AUBENAS), MAZE Jérôme (LALVADE), CUTTIER Jean-François (LARGENTIERE), BRUGERE Robert (LAURAC), JOUFFRE Franck (LENTILLERES), ROUY André (MEYRAS), ALEYSSON Bernadette (PEREYRES), DALVERNY Jérôme (PRADES), GIBERT Alain (ROCLAS), LEMESTRE Régine (ROSIERES), ALLIX Jean-Pierre (SAGNES ET GOUDOULET), MOYERSOEN Christian (ST ANDRE LACHAMP), DUHOO Olivier (ST BASILE), CHOUTEAU Marc (ST CHRISTOL), DURAND Gérard (ST CIERGE LA SERRE), CUSSINAT Jean-Paul (ST CIERGE /LE CHEYLARD), BRECHON Franck (ST ETIENNE DE BOULOGNE), De LEHELLE D'AFFROUX Marie Chantal (ST JEAN CHAMBRE), MATHON Marie-Thérèse (ST JULIEN DU SERRE), Jean-Claude (ST MAURICE EN CHALENC), CHENOT Lorraine (ST MELANY), FEOUGIER Alain (ST MICHEL DE BOULOGNE), BALAYN Jean Daniel (ST MICHEL DE CHABRIL), Tissier Pierre (ST PIERREVILLE), MERCHAT Jacques (ST PRIEST), WIOT Claude (ST PRIVAT), LIOGIER Michel (THUEYTS), BOYER Jacques (UCEL), FAURE Alexandre (VERNON), LEYNAUD Edouard (VESSEAUX),

Représentés : GUBERNATI Daniel (BURZET), SUBIL DETE Marie Christine (DOMPNAC), KARBOWY Isabelle (JAUNAC), GARDIEN Jean-Marie (MAYRES), CHABRIER Christian (MERCUER), CHEVENNEMENT Sylvie (LES OLLIERES), REYNE Jacky (SILHAC), BAZIN Yves (ST ETIENNE DE SERRES), BACCONNIER Virginie (ST JOSEPH DES BANCS), NEY Marie-Françoise (ST SAUVEUR DE MONTAGUT),

Excusés : NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), FAYE Marc (ST JULIEN BOUTIERES), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE),

Absents: LARDY Jean Paul (AILHON), CHAMPANHET René (AIZAC), FILIPPI Michel (ALBON), PESENTI Michel (ANTRAIGUES), RIBEYRE Jean-Claude (ARCENS), BOREL Christelle (BARNAS), REDON Jean-Marie (LE BEAGE), BORRAS Patrick (BEAUVENE), MURILLON Georges (BOREE), BERTOLI Pascale (CHALENCON), DORNE Thierry (LE CHAMBON), CASTERMANT Tony (CHANEAC), HERNANDEZ- MARTINEZ Christian (CHASSIERS), CESARI Jean-Claude (CHAZEAX), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), PRADIER Sébastien (CROS- DE- GEORAND), VIALLE Lucien (DORNAS), HAZEBROUCQ André (GOURDON), FAURE Catherine (INTRES), MALLET Michel (ISSAMOULENC), DELENNE Jean-Luc (JAUJAC), PAQUELET GARDES Marie-Claire (JOYEUSE), COURT Jean Claude (JUVINAS), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), ROUSTANT Marc (LABOULE), BRUNIER Vincent (LACHAPELLE/CHANEAC), RANC Fernand (LAVAL D'AURELLE), MANERO Ludovic (LOUBARESSE), ROCHIER Angélique (LYAS), NOUBLANCHE Christine (MALARCE), BEAURAIN Jean Emmanuel (MALBOSC), BLACHE François (MARCOLS), TEYSSIER Baptiste (MEZILHAC), SALOMON Albert (MONTPEZAT), FILIPPINI Nathalie (MONTREAL), FOURNIER Joël (MONTSELGUES), LALLEMENT Guy (LES NONIERES), VENISSAC Franck (PAYZAC), NICOLAS Fabrice (PLANZOLLES), BOULONI Christian (PONT DE LABEAUME), PAGE Claudette (POURCHERES), MARTEL

Fabrice(PRANLES), LAPIERRE Jean-Marie(PRUNET), JOLY Sébastien (RIBES), DESMURE Alain(ROCHER), ZALHES Christine(LA ROCHETTE), SIMON Jean-Marie (LE ROUX), TALAGRAND Michel (SABLIERES), Michel Christian (LES SALLELES), GEIGUER Jacques(LA SOUCHE), CHAUSSIGNAND Christian (ST ANDEOL DE FOUCH) MARIJON Christian(ST ANDEOL DE VALS), LADET Max (ST CIRGUES DE PRADES), BAILLY Pascal (ST CLEMENT), FAYOLLE Marc (ST GENEST DE BEAUZON), SABY Christophe (ST GENEST LACHAMP), CLARET Ludovic(ST JEAN ROURE), VERON Stéphanie(ST JULIEN DU GUA), RANC Dominique (ST LAURENT LES BAINS) PIZETTE CHAUVY Alain (ST MARTIAL), LE BON Yvon(ST MARTIN DE VALAMAS), VERNET Daniel(ST PIERRE DE COLOMBIER), FEYNEROL Alain (ST PIERRE ST JEAN), Marie-Rose DEBARD (ST PRIX), ROISSAC Jean-François (ST VINCENT DE DURFORT), CHAREYRE Michel (STE EULALIE), LAMARCHE Elsa (VALGORGE), JULY Jacky (VALS), CHARLET Marion(VEYRAS), INSELIN Maurice(VINEZAC).

Délégués des Villes-portes :

Présents : LACROIX Luc(AUBENAS),

Représentés :

Excusés : CALIXTE Jacqueline (VERNOUX), CHOSSON Jacky (LAMASTRE), COUEDEL Bernard (ST AGREVE), LANOOTE Marie-Françoise(PRIVAS), VIGIER Bruno (LES VANS),

Délégués des Chambres consulaires :

Présents :

Excusés: FLAUGERES Jean-Luc (CHAMBRE AGRICULTURE), SAULIGNAC Daniel (CHAMBRE DES METIERS), MICHELARD Roland (CCI Annonay), GIRAUD Michael (CHAMBRE AGRICULTURE), ROUVEURE Christian (CHAMBRE DES METIERS), POULET Jean-Paul (CCI Aubenas)

Membres à titre consultatif :

Présents :

Excusés : Le Vice-président Michel AUDIGIER (CDC PORTE HAUTES CEVENNES), JULY Jacky CDC DU PAYS DE VALS, MARTIN Christian (CESR), GIRAUD Gilbert (CESR), BRUGIERE Yves(ONF), DE GALBERT Michel (CRPF), COSSON Arnaud (PARC NATIONAL DES CEVENNES), Mr LE PRESIDENT (CDC PAYS BEAUME DROBIE), LABROT Jean et LEDAUPHIN Michel (CDC VAL DE LIGNE) excusés, CDC DE VINOBRE, SIDET DES VANS, SI BEAUME DROBIE, FLORY Jean Claude (SITHERE), CDC DU PAYS DE CHEYLARD (ex SIVOM du Canton du Cheylard), SIVOM DE LAMASTRE, SIVOM ST ETIENNE DE LUGDARES, DARPENTIGNY Gilles (SIVOM DE VERNOUX), SIVOM VIVARAIS LIGNON, CDPRA ARDECHE MERIDIONALE, CDRA VALDAC, SYNDICAT OUVEZE VIVE, SYNDICAT MIXTE ARDECHE MERIDIONALE, SIVU EYRIEUX CLAIR

Le Président expose au Comité Syndical

Contexte, objectifs

L'opération « Accueillons la nature au jardin ! »

Le Parc lance cette année l'opération « Accueillons la nature au jardin ! », destinée à inviter les habitants à faire de leurs jardins des espaces de nature, où la biodiversité peut s'exprimer librement tout en rendant de précieux services au jardinier. L'opération comprendra différents volets, comme la mise à disposition de ressources sur les jardins écologiques, l'organisation d'ateliers, de rencontres, de stages sur des thèmes variés, la possibilité d'achats groupés organisés par le Parc avec des producteurs et partenaires

locaux, la création d'un réseau d'échange d'expérience et de savoir-faire, l'implication des scolaires...

Les jardins de Rochemure, vitrine de l'opération

La Maison du Parc se prête à merveille à la démonstration concrète des conseils que nous allons donner aux habitants : les jardins bordant le château offrent un espace pédagogique sur lequel nous pourrions montrer une bonne partie des aménagements que nous aimerions voir réaliser par les habitants : massifs de plantes mellifères, haies d'arbustes variés, verger de variétés anciennes, gestion différenciée des tontes (îlots de prairies / friche), bassin aquatique, murs de pierre sèche, abris à insectes / hérisson / chauves-souris..., mangeoires et nichoirs, compostage...

L'idée est que la maison du Parc soit une vitrine de notre opération « Accueillons la nature au jardin ! », conçue de façon pédagogique (cheminement, explications) afin d'expliquer les choix qui ont été faits, le rôle des aménagements et la manière de les réaliser. Ce que les visiteurs verront devra pouvoir être reproduit chez eux.

Le concept d'aménagement des extérieurs de la Maison du parc, « du plus jardiné au plus sauvage », nous permettra de faire le lien entre les réalisations dans les jardins et la gestion plus extensive des espaces de prairies et de forêts.

Contenu de l'action

L'aménagement des jardins ne peut être une démarche improvisée. Il convient de s'entourer des compétences nécessaires, bénéficier de l'expérience et des conseils d'un prestataire spécialisé dans la conception et la réalisation de jardins écologiques et pédagogiques. L'année 2011 sera donc consacrée à la définition de notre projet d'aménagement des jardins de la maison du Parc.

L'objectif de ce travail sera de mettre en forme notre projet d'aménagement : mise à plat des idées, zonage des jardins, localisation des aménagements, plan de masse, liste de végétaux, programme d'aménagement et d'entretien, calendrier des interventions, valorisation pédagogique, lien avec les autres espaces du domaine...

Cette action s'inscrit dans le cadre plus global de l'ouverture du site de Rochemure aux publics, pour laquelle des choix stratégiques d'organisation vous seront prochainement proposés.

Calendrier

Avril – août 2011

Budget

Dépenses : 12000 euros

Ces dépenses correspondent à la définition des aménagements des jardins de la Maison du Parc (travail à confier à un cabinet de paysagiste et/ou à une structure d'éducation à l'environnement) et aux premières réalisations (aménagements, plantations...) à mettre en œuvre.

Recettes : Région Rhône-Alpes : 12000 euros

<i>Nature de la dépense</i>	<i>Montant</i>	<i>Origine de la recette</i>	<i>Montant</i>
611-Contrats de prestation de services	12 000 €	74728-Région - DTMP	12 000 €
Etude cabinet paysagiste (+ premiers aménagements éventuellement)			

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER l'action présentée ci-dessus,
- D'APPROUVER le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'AUTORISER le Président à solliciter toutes les subventions dont peut bénéficier cette opération,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Jaujac, le 8 mars 2011,
Pour extrait conforme

Le Président

Franck BRECHON